

NOTICE DESCRIPTIVE DES VOITURES CHEVROLET DU TYPE 1 N

Marque : CHEVROLET
 Type : 1 N
 Séries : 47 L - 69 L
 Année : VP
 Poids total autorisé en charge : 2270 kg
 Poids total roulant autorisé : 4013 kg
 Nombre de places assises (y compris le conducteur) : 05
 Constructeur : CHEVROLET MOTORS DIVISION
 WARREN, MICHIGAN 48090
 Représentant accrédité : GENERAL MOTORS FRANCE
 56/68, avenue Louis-Roche
 92231 GENNEVILLIERS.

Alimentation du moteur : carburateur Rochester 4 corps.
 Filtre à air : élément papier huilé
 Distribution électrique : 12 volts négatif à la masse
 Générateur : alternateur Delco-Remy
 Allumage : allumeur Delco-Remy à bobine intégrée
 avance à dépression.

Ce véhicule est muni d'un dispositif d'antiparasitage à l'arrêté ministériel du 28 avril 1969.

Graissage : sous pression par pompe à
 Refroidissement : par circulation d'eau et vent

Niveau sonore général : 82 dBA, mesuré dans les conditions prévues par l'arrêté ministériel du 13 avril 1972 (modifié en dernier lieu le 31.12.74).

Niveau sonore au point fixe : 82 dBA, mesuré à proximité de l'échappement dans les conditions prévues par l'arrêté ministériel du 14 avril 1975 au régime moteur de 2850 tr/mn et dans la configuration reproduite par le croquis ci-dessous.



I - CONSTITUTION GÉNÉRALE DU VÉHICULE

Nombre d'essieux : Deux
 Nombre de roues : Quatre
 Roues motrices : Nombre : deux
 Emplacement : AR
 Roues directrices : Nombre : deux
 Emplacement : AV

Équipement pneumatiques :
 Dimensions : AV - AR - catégorie : FR 78 x 15 B ou similaires
 Chambre : sans

Coque : auto-porteuse
 Châssis : deux longerons dans toute sa longueur
 Matériaux employés : tôles d'acier embouties et soudées électriquement
 Emplacement et disposition du moteur : à l'avant, fixé par trois points de suspension.
 Emplacement de conduite : derrière le moteur.

II - DIMENSIONS (en mm) ET POIDS (en kg)

Séries : 47 L - 69 L
 Empattement : 2945
 Voie avant : 1568
 Voie arrière : 1542
 Largeur hors tout : 1930
 Longueur hors tout : 5385
 Porte-à-faux avant : 1016
 Porte-à-faux arrière : 1424
 Garde au sol : 147
 Poids du véhicule en ordre de marche : 790
 Répartition de ce poids :
 - sur l'avant : 340
 - sur l'arrière : 450
 Poids total autorisé en charge : 2270
 Charge maximale admissible :
 - sur l'essieu AV : 1030
 - sur l'essieu AR : 1240
 Poids total roulant autorisé : 4013

Dans la limite de ce PTR, le poids d'une remorque attelée à cette voiture peut atteindre :

450 kg dans le cas d'une remorque sans freins,
 1743 kg dans le cas d'une remorque avec freins.

III - MOTEUR

Constructeur : CHEVROLET
 Dénomination : L 350 4 BBL
 Type : à explosion 4 temps
 Nombre et disposition des cylindres : V 8
 Alésage, course, cylindrée : 101,60 mm - 88,39 mm - 5735 cm³
 Rapport volumétrique de compression : 8,5 : 1
 Puissance maximale : 127 kW (SAE) à 3800 tr/mn
 Couple maximal : 36,6 mdaN à 2400 tr/mn
 Vitesse de rotation maximale : 3800 tr/mn
 Puissance administrative : 33 cv (circulaire du 28.12.56)
 Carburant ou combustible normalement utilisé : Essence
 Réservoir de carburant liquide : 83 litres, fixé sous le compartiment à bagages.

CONSOMMATION DE CARBURANT :

La consommation conventionnelle de carburant, mesurée dans les conditions normalisées définies dans la circulaire du 7 mars 1975,

12,10 litres pour 100 km à la vitesse stabilisée de 90 km/h,
 15,40 litres pour 100 km à la vitesse stabilisée de 120 km/h,

DISPOSITIF D'ÉCHAPPEMENT :
 Description : silencieux et 1 résonateur
 Référence : GM 1 N 1 + GM 1 N 2
 Emplacement : sortie côté AR droit

MESURES ADOPTÉES CONTRE LA POLLUTION DE L'AIR :

Véhicule conforme aux prescriptions des arrêtés ministériels des 16 mai 1975 (modifié en dernier lieu le 5 octobre 1977) et 4 octobre 1975 relatif aux émissions de gaz polluants par les moteurs à essence des véhicules.

IV - TRANSMISSION DU MOUVEMENT

Type de transmission : automatique
 Boîte de vitesses : automatique par levier de commande au plancher ou au volant à six positions dont trois en marche avant et une en marche arrière, une position au point neutre et une position parcage.
 Embayage : convertisseurs de couple.
 Transmission : moteur, boîte, pont, assurée par arbre tubulaire à deux sections.

Démultiplication de la transmission et vitesse atteinte à 1000 tours/minute :

Avec des pneumatiques GR 78 x 15/B dont la circonférence de roulement sous charge est de 2098 mm au régime de moteur de 1000 tours/minute, la vitesse atteinte est de :

Démultiplication :

Combinaisons de vitesses	Rapports de la boîte	Rapports du pont	Démultiplication totale	Vitesse à 1000 tr/mn
1	2,52	2,56	6,45	19,51
2	1,52	2,56	3,89	32,35
3	1,00	2,56	2,56	49,17
AR	1,94	2,56	4,97	25,32

Au régime de puissance maximum du moteur, la vitesse maximale théorique ressort à : 186 km/heure.

Il n'est pas tenu compte, dans ces données, des coefficients de résistance dus à la pénétration dans l'air et à l'adhérence et aux pertes de transmission.

Poussée et transmission des réactions de freinage.

Appareil indicateur de vitesse :

Ce véhicule a fait l'objet de réception partielle en application de la directive CEE 75/443 (marche AR et indicateur de vitesses).

V - SUSPENSION

Type et constitution de la suspension de chaque roue :
 Ressorts hélicoïdaux à l'AV
 Ressorts à lames à l'AR
 Essieu AR semi-flottant.

Caractéristiques des éléments élastiques de suspension :